

Master Sciences mention Mathématiques et Applications (par Télé-Enseignement)

Parcours Mathématiques Fondamentales et

Parcours Mathématiques Appliquées CEPS*

(* : Calcul scientifique, Equations aux dérivées partielles, Probabilités, Statistique)

Objectifs de la formation :

Le Master Mathématiques et Applications est une formation généraliste en mathématiques, dont l'objectif est de donner une formation de haut niveau théorique en mathématiques fondamentales ou appliquées, avec en vue les débouchés vers l'enseignement, le doctorat de mathématiques ou [les très nombreux métiers](#) de l'ingénierie mathématique (R&D) dans les services ou le secteur productif.

La mention est organisée sur 2 ans, avec une [première année](#) commune aux deux parcours.

1) Parcours Mathématiques Fondamentales

2) Parcours Mathématiques Appliquées CEPS.

Le Parcours CEPS est ouvert dans sa version Master Recherche et sa version Master Professionnel.

Ces diplômes de Master-Maths-TE ont la même valeur juridique nationale que ceux de la formation presentielle.

Conditions d'accès à la formation :

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence de Mathématiques délivrée en France. L'accès est soumis à la décision de la Commission Pédagogique de l'université pour les étudiants titulaires d'autres titres français ou étrangers.

Tout étudiant désirant suivre cette formation doit remplir en ligne un dossier de candidature (DDC) sur l'application E-candidat (à partir du [site du CTES](#)). Les démarches de candidature s'effectuent en ligne via l'application [E-Candidat](#) (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

Des dispenses d'unités d'enseignement par Validation d'Acquis de Connaissances (VAC) peuvent être accordées, sur demande de l'étudiant, par les responsables de formation après analyse du DDC.

Chaque formation proposée par le CTES est identique à celle proposée en présentiel (sauf quelques différences mineures) ; elle est composée d'Unités d'Enseignement (UE), de 4 à 8 crédits (ECTS) pour un total de 60 crédits par année. Elle est encadrée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille.

Les enseignements des différentes UE sont organisés suivant un calendrier annuel d'octobre à mai.

Il est possible de s'inscrire à la totalité des UE d'une année (ou un seul semestre), correspondant aux deux semestres du présentiel. Toutefois il est fortement conseillé de ne s'inscrire chaque année qu'aux UE incluses dans un seul semestre de présentiel. En cas de doute sur la possibilité de suivre simultanément toutes les UE d'une année, demandez l'avis au(x) responsable(s) d'année dont les coordonnées sont dans le dernier paragraphe.

La totalité des cours et des TD se fait à distance.

Examens et Centres Extérieurs :

La présence à l'Université d'Aix-Marseille est obligatoire pour les examens finaux qui se déroulent usuellement autour de première semaine de Juin et de la première semaine de Septembre.

Pour les étudiants résidant hors France métropolitaine, il est possible sous certaines conditions de passer les examens en un "Centre Extérieur" d'examen (Ambassades Françaises, etc...) aux frais et organisation des étudiants, suivant les règles et instructions prévues par le CTES. Des informations plus détaillées seront données en début d'année aux étudiants inscrits sur la plateforme AMETICE.

Schéma des enseignements M1 : Tronc commun aux deux Parcours :

Les UE du semestre 1 (en TE dit *période 1*) sont toutes obligatoires

Les UE du Semestre 2 (en TE dit *période 2*) contiennent 6 options à 6 Ects dont 3 sont à choisir par l'étudiant.

| <u>Master 1 Mathématiques et Applications</u> | | | | |
|--|-------|------------|--|------|
| <i>(cliquer ici pour les programmes)</i> | | | | |
| | | CODE-UE | INTITULE | Ects |
| Pé rio de 1 | UE1-1 | S54MA1M1T | Algèbre et Géométrie | 8 |
| | UE1-2 | S54MA1M2T | Analyse Fonctionnelle et Analyse de Fourier | 8 |
| | UE1-3 | S54MA1M3T | Mesure, Intégration, Probabilité | 8 |
| | UE1-4 | S54MA1M10T | Mathématiques en Télé-Enseignement 1 | 4 |
| | UE1-5 | S54AN1M1 | Anglais 1 | 2 |
| Pé rio de 2 | UE2-1 | S54MA2M1T | Algèbre et Arithmétique (option) | 6 |
| | UE2-2 | S54MA2M2T | Géométrie Différentielle et Topologie (option) | 6 |
| | UE2-3 | S54MA2M3T | Statistiques (option) | 6 |
| | UE2-4 | S54MA2M4T | Analyse Complexe (option) | 6 |
| | UE2-5 | S54MA2M5T | EDP et Analyse Numériques (option) | 6 |
| | UE2-6 | S54MA2M6T | Processus Stochastiques (option) | 6 |
| | UE2-7 | S54MA2M9T | TER : Travail d'Etude et Recherche | 6 |
| | UE2-8 | S54MA2M10T | Mathématiques en Télé-Enseignement 2 | 4 |
| | UE2-9 | S54AN2M2 | Anglais 2 | 2 |

Le TER : UE de fin de M1.

L'UE TER est un Travail d'Étude et de Recherche, c'est-à-dire un travail personnel exécuté sur documents, dont le contenu est proposé par l'équipe enseignante ; ce travail débouche sur la rédaction d'un mémoire de M1. L'inscription à l'UE TER est déconseillée et le plus souvent inutile lors de la première année d'inscription au M1 car cette UE de type « recherche » nécessite l'acquisition de la majorité des connaissances du M1 pour qu'un directeur de TER puisse prendre en charge l'étudiant. Pour attribuer un TER à un étudiant et lui choisir un directeur de TER le Responsable de M1-Maths-TE doit avoir la preuve des compétences de l'étudiant dans la matière envisagée pour le TER. Cette preuve peut être de bonnes notes obtenues aux examens (ou éventuellement au DCC si l'UE de la discipline du TER n'a pas encore été obtenue). Pour ces raisons il est fortement déconseillé de s'inscrire à l'UE TER auprès du CTES si on est au début de son Master 1 et si on n'est pas certain d'aboutir à ces conditions avant la période d'attribution en Janvier.

Schéma des enseignements des deux Parcours de M2 :

| Master 2 - Mathématiques et Applications | | | | |
|---|-------|------------|-------------------------------------|------|
| Parcours Maths Fondamentales | | | | |
| | | CODE-UE | INTITULE | Ects |
| Pé ri ode 3 | UE3-1 | S54MA3B11T | Maths-Fonda 1 : Algèbre | 6 |
| | UE3-2 | S54MA3B12T | Maths-Fonda 2 : Analyse | 6 |
| | UE3-3 | S54MA3B13T | Maths-Fonda 3 : Géométrie | 6 |
| | UE3-4 | S54MA3B14T | Maths-Fonda 4 : Systèmes Dynamiques | 6 |
| | UE3-5 | S54MA3B15T | Maths-Fonda 5 : Topologie | 6 |
| Pé ri od e 4 | UE4-1 | S54MA4B11T | Maths-Fonda 6 : Géométrie 2 | 6 |
| | UE4-2 | | Mémoire de Recherche | 24 |

| Master 2 - Mathématiques et Applications | | | | |
|--|--------------|-------------------|---|-------------|
| Parcours Maths Appliquées - CEPS | | | | |
| | | CODE-UE | INTITULE | Ects |
| P é r i o d e 3 | UE3-1 | S54MA3D21T | MA-CEPS 1 : EDP : Aspects Théoriques | 6 |
| | UE3-2 | S54MA3D22T | MA-CEPS 2 : EDP : Aspects Numériques | 6 |
| | UE3-3 | S54MA3D23T | MA-CEPS 3 : EDP Avancées | 6 |
| | UE3-4 | S54MA3D24T | MA-CEPS 4 : Méthodes d'ondelettes en Statistiques | 6 |
| | UE3-5 | S54MA3D25T | MA-CEPS 5: Mouvement brownien et calcul stochastique | 6 |
| P é r i o d e 4 | UE4-1 | S54MA3D26T | MA-CEPS 6 : Processus de Poisson, calcul de Malliavin et théorie du bruit blanc | 6 |
| | UE4-2 | | MEMOIRE de Recherche en PS (pour le diplôme de M2 dans le parcours PS) ou : MEMOIRE de Recherche en EDP-CS (pour le diplôme de M2 dans le parcours EDP-CS- Recherche) ou : STAGE dans une entreprise (pour le diplôme de M2 dans le parcours EDP-CS- Professionnel) | 24 |

Soutenance de Mémoire et Stages du M2

L'UE de **fin du M2-Recherche** en M2-Mathématiques Fondamentales ou en M2-CEPS est le Mémoire de M2 dont les soutenances se déroulent (sauf situations particulières) en Septembre après les autres examens.

Cette UE valant 24 Ects a le poids de quatre UE normales. Elle définit le profil de spécialisation de Recherche de l'étudiant. Après avoir fait la preuve de ses connaissances et compétences dans une discipline, chaque étudiant cherche un Directeur de Mémoire de M2, usuellement parmi les Chercheurs du Département (voir page web [ici](#)).

Pour ces raisons il est fortement déconseillé et presque toujours inutile de s'inscrire à un Mémoire de M2 auprès du CTES si on est au début de son Master 2, car sans pouvoir prouver des connaissances solides, l'étudiant sera dans l'impossibilité (ou presque) de trouver un Chercheur disposé à le diriger dans un Mémoire de M2.

Déroulement et soutenance du Stage pour un M2 professionnel :

Dans le cadre d'un Master 2 à finalité professionnelle, les étudiants doivent réaliser un stage d'une durée minimale de quatre mois (équivalent temps plein).

Chaque étudiant effectue une recherche de stage individuelle. Il doit prendre contact en octobre avec le responsable du M2, pour faire le point sur ses recherches de stage.

L'étudiant doit avoir l'accord du responsable de M2 pour entreprendre le stage: le stage doit permettre de dégager une problématique en rapport avec ce qui est enseigné dans le Master Mathématiques et Applications. Dans le cadre du stage, il doit être encadré par un tuteur « professionnel » de l'organisme d'accueil et par un membre de l'équipe pédagogique du Master.

Après l'accord de principe de l'organisme d'accueil et du responsable du M2 sur le projet de stage, l'étudiant établit une convention de stage. Il faut prévoir un délai de quelques semaines avant le début du stage pour le circuit de signatures, entre le jour d'établissement de la convention et la date de début du stage.

Pendant son stage, l'étudiant doit informer son référent pédagogique du Master de l'avancement de **son** travail et du mémoire. En cas de problème rencontré en entreprise, il doit contacter rapidement son référent ou le secrétariat du Master. Le tuteur pédagogique vérifie si la version finale du mémoire peut être présentée en soutenance. Il approuve la constitution du jury de soutenance proposé par le responsable du master 2.

Inscriptions Pédagogiques et Administratives :

Une inscription administrative doit être effectuée chaque année d'inscription au Master 1 ou 2.

Une inscription pédagogique doit être effectuée pour chacune des UE ; les listes d'émargement aux examens sont arrêtées à partir des inscriptions pédagogiques aux UE. Un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des enseignements auxquels il s'est inscrit pour l'année en cours.

“Auditeurs Libres” (qui ne passent pas d’examen mais peuvent faire les exercices et devoirs)

Un étudiant peut demander une inscription en *Auditeur Libre* en payant une inscription administrative à l'année (tarif auditeur libre d'AMU) et une inscription pédagogique pour chaque Unité d'Enseignement de son choix suivant le statut d'auditeur libre d'AMU.

Les Auditeurs Libres ont droit à participer aux cours à distance de la même manière que les autres étudiants, mais il n'ont pas le droit de passer les examens validant des Ects.

Il est conseillé de contacter le responsable pédagogique pour l'élaboration de son projet de formation.

• Sessions d'examen

Pour le M1: deux sessions d'examen sont organisées chaque année début juin et début septembre; toute épreuve, non obtenue à la première session (juin), peut être repassée à la seconde (septembre).

Pour le M2: chaque examen du M2 ne peut être passé qu'une seule fois par an, soit en juin soit en septembre.

Durée : Une semaine environ de présence est nécessaire pour la session de juin et pour la session de septembre. Les différentes épreuves, environ deux 2-3 par jour, peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

ü Épreuves de contrôle

Un contrôle des connaissances est organisé pour chaque UE de la formation ; il peut comporter un ou plusieurs des éléments notés suivants :

- une épreuve écrite
- des travaux pratiques
- une soutenance orale
- des devoirs en cours d'année (note de contrôle continu)

La note d'UE est calculée à partir de ces éléments selon les modalités propres à chaque UE (voir modalités de contrôles des connaissances-MCC affichées en début d'année sur la plate-forme du CTES).

ü Règles de validation et de progression

Pour les règles de validation et de progression, l'étudiant se référera au cadrage de l'UFR Sciences (accessible sur le site <http://sciences.univ-amu.fr/mcc>).

ü Priorité

En cas d'inscription sur plusieurs niveaux d'un même parcours, la présentation aux examens du niveau inférieur est prioritaire.

Jurys : Un jury d'admission unique se réunit à chaque session d'examen.

Responsables du Master Sciences Mention Mathématiques et Applications et renseignements pédagogiques

Responsable M1 et M2-MF: Claudio MUROLO, claudio.murolo@univ-amu.fr ; tél : 04 13 55 14 53

Responsable M2-CEPS: Anne NOURI anne.nouri@univ-amu.fr ; tél : 04 13 55 14 55

Aix Marseille Université
Centre de Mathématiques Informatique (CMI) 39, rue Joliot Curie,
13453 Marseille cedex 13

Secrétariat du CTES - Aix-Marseille Université

Coordonnées sur site internet : <https://ctes-sciences.univ-amu.fr/departement/contacts>

Secrétaire pour les Maths : Sophie BUNOUF sophie.bunouf@univ-amu.fr tél.: 04 13 55 05 15 – Fax. : 04 13 55 03 06

Aix Marseille Université CTES case 35
3, place Victor Hugo 13331 Marseille 13